



Avis de Course

Morbihan Mondial 40 - 19 au 22 Juillet 2007

1. ORGANISATION

Profil Grand Large organise les épreuves du Morbihan Mondial 40 sous l'égide de la Fédération Française de Voile et de la Class'40. L'organisation sportive est confiée à la Société Nautique de La Trinité-sur-Mer.

2. REGLEMENTS ET PARTICIPATION

- a) Les courses sont régies par les Règles de Course à la Voile 2005-2008, les prescriptions FFV, (en particulier licences obligatoires), les règles de classe, le présent avis de course et les Instructions de Course, ces dernières prévalant sur tous les autres.
- b) Le **MORBIHAN Mondial Class 40** se court en catégorie C du Code Publicité - Article 20 du règlement de l'ISAF.
- c) Les participants de nationalité étrangère devront être en possession d'un document équivalent à la licence de voile française, ou, à défaut d'une attestation d'assurance en responsabilité civile pour un montant de 1 500 000 euros, ainsi que d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile.
- d) La langue officielle est le français. En cas de litige, la version française de l'avis de course et des I.C l'emportera.
- e) L'épreuve est ouverte aux **CLASS 40** en possession d'un certificat de jauge 2007, en conformité avec les règles de classe. Chaque propriétaire doit être à jour de sa cotisation 2007.
- f) Le nombre d'équipiers est limité à 6 personnes maximum. L'organisation se réserve la possibilité de faire embarquer un « 7^{ème} homme » sur chaque bateau le vendredi 20 juillet après midi.

3. INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ainsi que la liste d'équipage, le certificat de jauge 2007 et l'attestation d'assurance du bateau sont à fournir le plus rapidement possible à Profil Grand Large, 1 allée Loïc Caradec, 56000 Vannes avec le règlement des frais d'inscription fixés à 300 €.

4. PROGRAMME

Les parcours sont de type Construits ou Côtiers.

Jeudi 19 juillet :

- De 9h00 à 12H00 et de 14H à 18H: Accueil des équipages : Confirmation des inscriptions - Vérification des licences FFV et certificats médicaux
– Vérifications de jauge - Remise des Instructions.
- 16H00 : Mise à disposition pour une course d'entraînement volontaire type côtier en baie
- 19H00 : Cocktail d'accueil.

Vendredi 20 juillet

- 9H30 : Briefing à la SNT
- 11H00 : Mise à disposition pour une course type côtier en baie
- 13H30 : Pause repas sur la zone de départ.
- 14H30 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses parcours côtier ou construit

Samedi 21 juillet

- 10H30 : Mise à disposition pour une course type côtier
- 12H30 : Pique-nique sur une des plages de l'île d'HOUAT suivant conditions météorologiques
- 14H30 : Mise à disposition pour une course dite « autour des Iles » arrivée Trého

Dimanche 22 juillet

- 10H00 : Mise à disposition pour une course en baie.
Pas de signal d'avertissement après 12 H00
- 15H00 : Proclamation des résultats et Remise des Prix

5. RESPONSABILITE DES CONCURRENTS

Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course. Les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à leur bateau ou à l'équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires. L'inscription du voilier implique, en ce qui concerne l'application et l'interprétation des textes des documents cités au paragraphe 2 de l'Avis de Course et le règlement des litiges y afférent, renonciation à toute voie de recours autre que celles prévues par les RCV.

6. SYSTEME DE CLASSEMENT

Le Système de Points à Minima des RCV décrit à l'Annexe A des RCV sera appliqué. Toutes les courses sont de coef 1, sauf la grande course dite « autour des îles » qui pourrait être de coef 2 et qui ne pourra être retirée. Pour que le classement soit validé au moins 3 courses devront avoir été courues et validées. Si 4 courses ou plus sont courues et validées, le Classement Général sera effectué en retirant la plus mauvaise course de coefficient 1. Le nombre maximum de courses est de 6. Les ex aequo seront départagés par l'application de l'article A.8 de cette même annexe.

7 ACCUEIL DES BATEAUX

Les concurrents bénéficieront de 7 nuitées gratuites à prendre entre le 15 et le 26 juillet. Pour une réservation, contacter directement la Capitainerie de la Trinité-sur-mer. Les bateaux seront amarrés quai Loïc Caradec (ponton des multicoques).

8 CONTACTS UTILES

Profil Grand Large : Tel 02 97 63 08 81

S.N. Trinité : Tel 02 97 55 73 48 - fax 02 97 55 85 78

Class 40 / Muriel

Capitainerie : Tel 02 97 55 71 49

Office du Tourisme : Tel 02 97 55 72 21

Mail : anne.robert@profilgrandlarge.com

Mail : accueil@snt-voile.org

Mail : class40@orange.fr

Mail : trinite-sur-mer@sagemor.fr

Mail : tourisme@ot-trinite-sur-mer.fr